

Janvier 2009

Edito

Bonne et heureuse année 2009 à toutes et à tous ! « *Il faut y croire, il faut le vouloir et le faire* », comme dirait notre directeur dans ses vœux pour la nouvelle année. Il ne manque pas d'humour, en présentant la DGFIP comme une « *réforme porteuse d'une grande ambition, au service de nos usagers, pour notre administration et pour ses agents.* » On pourrait ajouter à ce tarif que nos qualités d'adaptation devraient nous faire accepter, sans broncher, la perte de notre statut par l'adoption de la loi sur la mobilité. Ben oui mon neveu, nous sommes de grands comiques à Paris-Nord !

Cependant, la réalité vue du plancher des vaches, c'est un pouvoir d'achat qui est rogné chaque jour, des conditions de travail qui se dégradent continuellement, des effectifs qui fondent comme neige au soleil, un avenir qui apparaît sombre et incertain.

La création de la DLU en 2010 et l'installation des SIP sont une encore une couche supplémentaire qui s'ajoute au millefeuille qu'il nous faudra avaler. Nous sommes au bord de l'indigestion, du lavage d'estomac. Il ne manquerait plus qu'ils nous retirent notre statut, qu'ils nous fassent goûter de la réorientation professionnelle pour nous apprendre à vivre.

Et la retraite, on en parle ? Blanc...

On va attendre un peu, cela devient insupportable.

Entre comiques de Paris-Nord, on peut se l'avouer, l'année 2009 ne sera pas un long fleuve tranquille, sinon cela servirait à quoi

que toutes les organisations syndicales de la Fonction publique appellent les agents à s'engager dans la mobilisation interprofessionnelle public-privé du 29 janvier, en se mettant en grève et en participant aux manifestations ?!

Pour l'arrêt des suppressions d'emplois, pour l'augmentation significative de la valeur du point d'indice, pour la revalorisation de la grille indiciaire et des carrières, pour le maintien et l'amélioration des statuts, pour l'abandon du projet de loi sur la mobilité. Pour une mobilité choisie et non pas subie dans le cadre de plans sociaux.

Notre conscience professionnelle n'est pas incompatible avec notre capacité de mobilisation, pour la défense de notre statut et du service public, sachons sortir de nos bureaux, en HMI, en grève et en manifestation !



***MANIFESTATION BASTILLE
St AUGUSTIN via REPUBLIQUE
LE 29 JANVIER 2009 A 14H***

Service en voie d'Implosion... et de Panique !

Depuis avril 2008 la mise en place de la DGFIP est effective et ce malgré l'aspiration des personnels à un véritable service public de proximité négocié avec les organisations syndicales. La prochaine étape concernera les directions locales qui fusionneront pour faire émerger la DLU (direction locale unique). Pour la région parisienne cette nouvelle entité concernera plus de 5 000 agents.

Après la présentation de la réforme et ses conséquences à Paris Nord, bon nombre de zones d'ombres persistent. La présence de M PAGAT, n° 3 de la direction régionale de la comptabilité publique, n'a rien éclairé ! Lors de la rencontre avec l'ensemble des DSF de Paris et le RGF au mois de décembre, là non plus nous n'avons eu aucune réponse à nos innombrables questions. La seule certitude concerne la date d'arrivée des collègues de la trésorerie dans les futurs SIP de Paris-Nord (entre 2010 et 2012). Nous avons fait remarquer que la taille de ce service - **jusqu'à 70 agents** ! - qui sera sous la responsabilité d'un trésorier, soulève un certain nombre de questions sur l'encadrement et les conditions de travail. De combien de cadres A et B sera composé le SIP ? Pouvons-nous avoir la certitude que les transferts d'emplois se feront en nombre constant sachant qu'en 2009 à Paris-Nord, **ce seront 25 C qui sont supprimés** ? Aujourd'hui, les différentes étapes de restructuration montrent qu'en la matière, l'évaporation des effectifs est la règle.

Nous savons que la question de l'espace dévolu aux SIP, et de l'immobilier plus généralement, n'est pas réglée alors que des déménagements seront inévitables. Mais quand et où ? Mystère...

Nous nous sommes aussi inquiétés des conditions d'accueil du public dans ce contexte de rapprochement. Le nombre de contribuables reçus risque fort de doubler et ainsi rendre les locaux d'aujourd'hui inadaptés et exigus. A ce propos, le problème de la confidentialité à géométrie variable se posera aussi entre l'ex DGI et ses « box » obligatoires pour l'accueil (mais peut on encore qualifier ainsi ces paravents ?) et l'ex DGCP moins regardante et moins fournie en la matière.

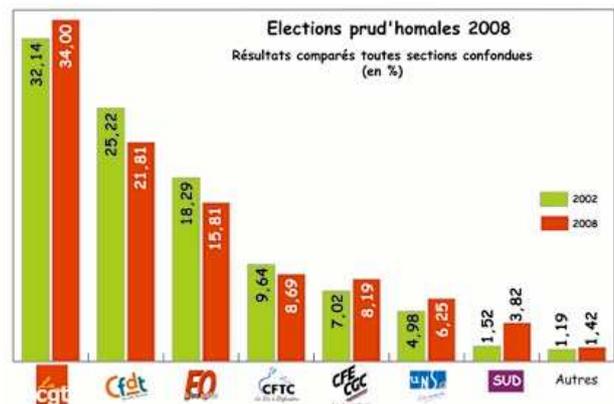
L'accumulation des pics de charges dans la nouvelle structure risque aussi d'être un inconvénient majeur dans la qualité du service rendu. Sur toute l'année les agents devront faire face à la campagne d'impôt sur le revenu, à la saisie des déclarations, au paiement de l'impôt sur les revenus, de la taxe d'habitation, de la taxe foncière, aux demandes de paiement échelonné, aux mensualisations, aux contentieux, aux mises à jour des fichiers, etc. Les plages moins surchargées jusqu'ici, dévolues au contrôle, risquent fort de se réduire devant cette démultiplication des tâches. La « solidarité » entre services, chère au ministre, rognera bien évidemment sur la technicité des agents

qui se verront imposer un travail de masse et sa ribambelle d'outils statistiques. D'ores et déjà, le CSP est devenu une variable d'ajustement lors de la mise au point de la DPA et il est plus souvent de quantité et non de qualité. Les premiers bénéficiaires de cette logique du nombre sont bien évidemment les foyers fiscaux à revenus complexes et importants qui, par manque de temps, sont déjà survolés ou ignorés dans les IAD. La dernière estimation en matière de fraude fiscale, soit plus de **40 milliards d'Euros par an**, n'a pourtant pas permis d'en faire un objectif prioritaire. La DSF tente depuis des années d'imposer une gestion au fil de l'eau avec pour objectif principal de combler les déficits d'emplois et tenter d'effectuer l'ensemble des missions. Nous réclamons aujourd'hui un bilan objectif de cette organisation du travail, qui pour l'instant ne rencontre pas l'aval des agents et est génératrice d'anomalies supplémentaires. L'abandon de la gestion individualisée des dossiers au détriment d'une gestion collective entamera certainement la qualité des réponses apportées aux contribuables. Enfin le dossier sur l'uniformisation du statut par le haut reste à prouver. Il est déjà acquis que les jours comptables, héritage des services du recouvrement, disparaîtront et que la gestion des affectations sera différente selon la filière durant la période transitoire (les CAPL n'existent pas au Trésor). Preuve en est que le nivellement des droits se fera par le bas.

Le SNADGI-CGT rappelle sa volonté de stopper ces réformes destructrices d'emplois qui dégradent nos conditions de travail, pour exiger des transformations portées par les personnels qui permettraient de mieux appréhender l'ensemble de nos missions.

Elections prud'homales : La CGT 1^{ère} organisation syndicale !

Arrivée largement en tête, la CGT a progressé en voix et en pourcentage en recueillant plus de 1,7 million de voix. Nous remercions les camarades qui se sont investis dans ces élections.



Un projet de loi qui vise à modifier le statut général Janvier 2009 pourrait bien prendre les couleurs de mai 2008...

Le projet de loi sur la mobilité va être remis sur le tapis, alors une petite explication pour les nouveaux arrivés. **Des mesures dangereuses** : l'article 7 prévoit la création d'une nouvelle situation statutaire dans laquelle serait placé le fonctionnaire « *privé d'affectation par suite d'une suppression ou d'une modification substantielle de son emploi* ». A l'issue d'une période de 2 ans, pendant laquelle l'administration chercherait à favoriser le reclassement professionnel, dans la Fonction publique ou dans le secteur privé, le fonctionnaire pourrait être mis « *d'office en disponibilité* ».

Or disponibilité d'office = pas de revenu !

Un autre article, le n° 8, envisage de généraliser les cumuls d'emplois à temps non complet à l'ensemble du territoire, alors le matin à la DGFIP et l'après midi dans un hôpital ?

La cerise sur le gâteau c'est le possible recours à des intérimaires (du privé) pour assurer nos missions, les suppressions d'emplois annoncées laissent supposer le pire... Une raison de plus d'être ensemble dans la rue le 29 janvier 2009 !

***Notre avenir est tellement incertain
au sein de la DGFIP, à nous de faire en sorte
que cette loi ne passe pas !***

Bienvenue à la DSF de Paris-Grand-Nord !...

Le sort s'acharne sur les collègues de la rue Poissonnière. Après le déménagement en catastrophe en fin d'année des BVG de la rue de Londres, les dysfonctionnements électriques et informatiques chroniques, c'est la chaudière qui a fait des siennes du 22 décembre au 12 janvier. La température de certains bureaux plafonnait à 10°C. Le SNADGI-CGT a exercé un droit d'alerte auprès du CHS. Bingo, dès le lendemain, la chaudière s'est remise à fonctionner !

Tous nos vœux de bonne santé pour 2009 !

Gaza : Arrêtez le massacre !

Selon le bilan des services d'urgence palestiniens à Gaza, au moins 315 enfants et 100 femmes ont été tués, auxquels s'ajoutent 4 700 blessés. Nous demandons que la communauté internationale ordonne un cessez le feu immédiat et fasse aboutir un processus de paix.

DOMICILIATION FISCALE : agents des impôts ou flics aux impôts ?

Après notre intervention en 2006 sur le sujet des domiciliations incertaines, il s'avère que la traque continue à Paris-Nord en 2008. La hiérarchie, se réfugiant derrière une note de la DG du 24 avril 2006, pousse le zèle jusqu'à en oublier notre véritable mission qui est d'asseoir et de contrôler l'impôt.

A ce jour il est regrettable de noter que beaucoup de contribuables, d'origine étrangère pour la plupart, se voient retirer le droit d'avoir un avis d'imposition ou de non imposition sous le prétexte que le logeur héberge trop de monde (à partir de combien sont-ils trop nombreux en ces temps de pénurie de logement ?), que la copie du bail n'est pas fournie, que la quittance de loyer ou que la facture EDF ne date pas du mois de janvier, etc. Il n'est pas rare aussi de voir ces adresses validées par la préfecture de police elle-même sur les titres de séjour, mais refusées par le centre des impôts. Enfin, certaines domiciliations étaient acceptées les années précédentes mais recalées lors de la dernière campagne. Résultat de tout cet acharnement - dont on a du mal à saisir l'enjeu fiscal - ce sont des files d'attentes interminables de contribuables qui souhaitent renouveler leur titre de séjour, mais qui doivent patienter bien plus longtemps que la moyenne et dont certains seront tout simplement rayés de nos fichiers. C'est BRICE & BESSON qui doivent être content du travail de certains d'entre nous à la DGFIP !

Dans la note de l'ex DG il est bien stipulé « *qu'à défaut de texte législatif ou réglementaire prévoyant l'obligation de produire le passeport dans cette situation, l'administration fiscale n'est pas autorisée à exiger des usagers qu'ils*

produisent leur passeport pour établir la durée de séjour en France ». Et pourtant les demandes de copie de pièce d'identité pullulent afin de bien mener la traque. La période se prête au mélange des genres et le képi devient aussi contagieux que l'épidémie de gastro.

La DG avait fait une réponse au SNADGI-CGT sur ce sujet et Bruno PARENT écrivait le 4 juillet 2006 : « *des contacts préalables doivent être pris avec les associations habilitées à domicilier ces personnes, afin que tous les renseignements puissent être diffusés sur les pièces justificatives qui leurs seront demandées afin d'apprécier la domiciliation fiscale et leur imposition en France* ». Le plus étonnant dans tout cela c'est qu'à aucun moment, ni dans la note ni dans sa réponse, l'administration n'indique clairement la liste des documents à demander afin de justifier l'adresse fiscale (si ce n'est l'envoi du 1235 TH), car elle a conscience qu'elle risque d'être épinglée par la CNIL ou encore par la haute autorité de lutte contre les discriminations (HALD). Donc les agents sont laissés dans le flou pour traiter ces dossiers, tout en recevant des pressions pour ne pas délivrer des avis de non imposition à ces populations très souvent en grande difficulté. La prochaine fusion pourrait bien être entre la DGFIP et les ministères de l'Intérieur et de l'Intégration, de l'Identité nationale et de l'Immigration...

Dans une interview donnée au journal Les Echos en novembre 2008, Eric WOERTH nous disait que : « *le fisc ne doit pas piéger les gens qui dans leur immense majorité sont de bonne foi.* » Les étrangers aussi, dans leur immense majorité, sont de bonne foi !

La section du SNADGI-CGT de Paris-Nord

Contact : snadgi-cgt.paris-nord@dgi.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://snadgicgt75n.free.fr>

La Commission Exécutive

18^{ème} arrondissement Boucry	Carole FAUVET	ICE Clignancourt	Secrétaire	01 44 72 27 57
	Eric CHABROULET	Missions Supports	Trésorier	01 44 72 27 26
8^{ème} arrondissement	Alain DAUGA	Missions Supports	Membre du bureau	01 56 35 90 07
	Fanny DE COSTER	SIE Europe Rome	Membre du bureau	01 56 35 91 25
	Martine FREDJ	Contrôle Fiscal	Membre du bureau	01 56 35 94 87
17^{ème} arrondissement	Françoise COLLIOT	IFPP Les Ternes	Membre du bureau	01 40 52 22 47
18^{ème} Grandes Carrières	Laurent VEYLET	SIE Grandes Carrières	Membre du bureau	01 40 25 42 42

8^{ème} arrondissement	Antoine BALEMBOIS	SIE Roule Artois		01 56 35 93 03
	Fabrice EGALIS	SIE Roule Artois		01 56 35 92 93
	Anne Sophie DUFOUR	SIE Europe Rome		01 56 35 92 79
	Anne-Marie GAYNES	SIE Champs Elysées		01 56 35 91 84
	Marie-France ROUMIER	SIE Champs Elysées		01 56 35 90 24
10^{ème} Fbg Poissonnière	Emmanuel HANRY	8 ^{ème} BDV		01 49 23 19 54
17^{ème} arrondissement	Renaud GOULLET de RUGY	SIE Les Epinettes		01 40 53 24 97
18^{ème} arrondissement Boucry	Charles Henri GUSTAVE	CDI Clignancourt		01 44 72 27 41
	Jocelyne REOL	SIE Clignancourt		01 44 72 19 02
	Patricia NAUD	SIE Clignancourt		
Interprofessionnel Retraité	Gilles LE MEUR Paul RIGAUD	Détaché à l'UL 17 ^{ème}		

Le SNADGI-CGT à Paris-Nord, c'est 43,67% des voix en CAPL (35,47% en CAPN)

Les élu-e-s en CAPL (commissions administratives paritaires locales)

Commission administrative paritaire locale N°1 (inspecteurs)

Titulaire : Françoise COLLIOT - IFPP Les Ternes - 6 A boulevard de Reims - 75844 Paris cedex 17 - 01 40 52 22 47
Suppléant : Emmanuel HANRY - 8^{ème} BDV - 26 Fbg Poissonnière- 75010 PARIS - 01 49 23 19 54

Commission administrative paritaire locale N°2 (contrôleurs)

Titulaire CP : Marie-France TYTGAT - SIE Clignancourt - 4 rue Boucry - 75879 Paris Cedex 18 - 01 44 72 27 09
Titulaire C1 : Alain DAUGA - Services Communs - 5 rue de Londres - 75315 Paris Cedex 09 - 01 56 35 90 07
Suppléante C1 : Marie-France ROUMIER - SIE Champs Elysées - 5 rue de Londres - 75315 Paris Cedex 09 - 01 56 35 90 24
Titulaire C2 : Laurent VEYLET - SIE Grandes Carrières - 61 rue Eugène Carrière - 75875 Paris Cedex 18 - 01 40 25 42 42
Suppléante C2 : Carole FAUVET - ICE Clignancourt/Goutte d'Or - 4 rue Boucry - 75879 Paris Cedex 18 - 01 44 72 27 57

Commission administrative paritaire locale N°3 (agents administratifs des impôts)

Titulaire AAPI 1 : Martine RAMOS - SIE Clignancourt/Goutte d'Or - 4 rue Boucry - 75879 Paris Cedex 18 - 01 44 72 19 04
Titulaire AAPI 2 : Jocelyne REOL - SIE Clignancourt/Goutte d'Or - 4 rue de Boucry - 75879 Paris cedex 18 - 01 44 72 19 02
Suppléant : Eric CHABROULET - Services Communs - 4 rue de Boucry - 75879 Paris cedex 18 - 01 44 72 27 26
Titulaire AAI : Fanny DE COSTER - SIE Europe Rome - 5 rue de Londres - 75315 Paris Cedex 09 - 01 56 35 91 25
Suppléant : Renaud GOULLET de RUGY - SIE Les Epinettes - 6 A bd de Reims - 75844 Paris cedex 17 - 01 40 53 24 97

Les représentant-e-s au CTPS (comité technique paritaire spécial) de Paris-Nord

Titulaires : Eric CHABROULET, Fanny DE COSTER, Carole FAUVET, Martine FREDJ
Suppléants : Antoine BALEMBOIS, Alain DAUGA, Charles Henri GUSTAVE, Jocelyne REOL

Les représentants au CHS-DI (comité hygiène et sécurité) de Paris-Nord-Ouest

Titulaire : Charles Henri GUSTAVE

Suppléant : Fabrice EGALIS